



## Rapports annuels 2008

### Mandats

**Déléguées FSAS** (Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé)

Lucia Mikeler Knaack et Katharina Stoll

#### **Assemblée extraordinarie des délégués de la FSAS du 8.5.08**

Lors d'une réunion de clôture, la FSAS a élaboré, sous la direction de sa nouvelle présidente Claudia Galli, 4 déclarations de principe et les a mises en discussion lors de l'Assemblée extraordinaire des délégués. Il s'en est suivi que l'objectif était d'avoir UNE association faîtière pour toutes les professions de la santé.

Ces déclarations de principe ont été envoyés en consultation auprès des associations-membres; la FSSF a déjà pris position.

#### **Assemblée des délégués de la FSAS du 16 octobre 2008**

L'idée de créer une nouvelle association faîtière issue de la réunion de la FSAS et de l'ASMTT (Association suisse des professions médico-techniques et médico- thérapeutiques de la santé) a été poursuivie et l'AD a donné mandat au comité directeur d'entreprendre des négociations avec l'ASMTT. En cas de déroulement positif des discussions et négociations, le comité directeur présentera les premiers résultats de ces échanges à l'AD de mai 2009. L'objectif est de fonder lors de l'AD de l'an prochain une nouvelle association faîtière de toutes les professions (non-médicales) du domaine de la santé.

#### **Commission technique LAMal de la FSAS**

Doris Güttinger

Les principaux thèmes de discussion ont porté sur le système des DRG, sur les prises de position concernant la Loi fédérale pour la prévention et la promotion de la santé et l'Institut suisse de prévention et de promotion de la santé.

**Dialog Ethik (institut suisse s'occupant d'éthique en santé publique) / groupe de travail pour l'élaboration d'une directive non-médicale pour des entretiens psycho-sociaux lors de contrôles prénataux.**

Elsbeth Ballarini et Osariere Röthlisberger

Les mandataires ont aisément pu prendre part au groupe grâce à leur expérience de sages-femmes en accompagnement de la grossesse et aussi, en particulier, à leur expérience du conseil en diagnostic prénatal. Du fait que les sages-femmes conseillent souvent les couples - ce qui n'est pas toujours

clair pour les médecins - elles ont pu présenter plusieurs exemples pratiques. Mi-2009 la directive sera vraisemblablement prête et partira en consultation.

**PLANeS** (Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive)

Yvonne Studer Badertscher

L'an passé, PLANeS a pris en charge la pédagogie en matière de sexualité (pour toutes les classes d'âge) à l'école et a aussi fait progresser la formation continue dans ce domaine. PLANeS s'engage aussi fortement avec la Haute Ecole de Lucerne, qui offre de la formation continue concernant la pédagogie et le conseil en sexualité. De nombreuses sages-femmes ont déjà suivi ces formations continues. La pédagogie en matière de sexualité sera un thème central l'an prochain.

PLANeS collabore à la promotion de la santé au niveau fédéral. L'objectif est d'intégrer la santé sexuelle et reproductive dans la loi comme thème prioritaire et d'appuyer le travail fait dans ce domaine. La loi en est actuellement à la phase de mise en consultation.

La plateforme d'information pour les centres de conseil en matière de grossesse, le planning familial et l'aide contre le sida [isis-info.ch](http://isis-info.ch) - dirigé par PLANeS - doit augmenter sa visibilité auprès du public et devenir plus accessible sur Internet: ces constatations sont la conclusion d'une évaluation faite au cours de cette année.

**Mutilations Génitales Féminines (FGM) / groupe national d'experts contre les (FGM) en Suisse**

Fabienne Borel

Sont représentés au sein de cette commission, des associations, institutions et offices fédéraux et cantonaux actifs dans les domaines juridiques, de la santé, du social et de la migration ainsi que des médiatrices culturelles travaillant au sein des communautés. Comme précédemment et à la satisfaction des participantes, la commission a permis de mettre en commun et de confronter les actions de sensibilisation menées auprès des professionnels et des communautés concernées dans différents cantons (principalement Valais, Vaud, Fribourg et Genève).

La commission a aussi permis de recueillir les difficultés rencontrées par les professionnels du terrain quant à la façon d'aborder le sujet de l'excision avec les femmes potentiellement touchées ou les familles «à risque». A cet égard, le manuel didactique relatif aux MGF, actuellement en cours d'élaboration par l'Institut international des droits de l'enfant, sera sans doute d'un grand secours, puisqu'il devrait contenir des pistes d'actions et des références précises. Ce guide sera disponible début 2009 et traduit en allemand.

## **Déléguées ICM** (International Confederation of Midwives)

Zuzka Hofstetter et Jocelyne Bonnet

### **Rencontre du groupe d'Europe centrale (CER) à Prague, les 12 et 13 avril 2008**

C'était une réunion de préparation à l'Assemblée des déléguées à Glasgow en mai 2009. Une rétrospective a été faite sur les trois ans écoulés suite à la réorganisation de 2005. Un congrès national des sages-femmes tchèques avait lieu en même temps. Zuzka Hofstetter a animé un atelier sur les maisons de naissance en Suisse et l'accouchement naturel.

### **Congrès international des sages-femmes 2008, Glasgow, GB**

Durant les 4 jours de conférence, les rapports annuels et tri-annuels de la formation, de la recherche, des groupes régionaux, du comité, de la présidente et des responsables des finances ont été présentés. Plus d'une demi-journée a été consacrée à travailler sur la nouvelle structure de direction et de gestion de l'ICM. L'ICM poursuit le but d'optimiser son efficacité dans le soutien de ses associations-membres, ainsi que pour augmenter son potentiel d'action au niveau mondial en tant qu'organisation. Il a été décidé de redimensionner l'organisation, tant au niveau du personnel que du contenu. Ces adaptations seront mises en forme jusqu'en juin 2009, puis seront présentées pour ratification aux déléguées. 28 différentes motions et prises de position ont été étudiées, et bon nombre d'entre elles ont été avalisées pour figurer dans la liste des documents de l'ICM.

Le prochain Congrès International de l'ICM se tiendra à Durban, Afrique du Sud, du 20 au 23 juin 2011. Puis en 2014 à Prague.

## **Déléguée EMA** (European Midwives Association)

Zuzka Hofstetter

La présidente Deirdre a informé sur les modifications intervenues dans le forum de santé de l'UE. Du fait qu'elle quittera sa fonction d'ici une année, elle a ouvert la discussion sur „le futur de l'EMA". Son credo reste: l'EMA doit être reconnue comme la voix des sages-femmes européennes.

Le projet Advocacy (enjeu/réseau) & Twinning (jumelage/liens) a été présenté. Le projet consiste à „jumeler" deux ou plusieurs associations de sages-femmes pour qu'elles créent une plateforme de communication qui leur permette de se fortifier l'une l'autre et édifier ensemble des habiletés pour un enrichissement mutuel à long terme.

Une étude suédoise qui a été menée auprès du personnel soignant, des sages-femmes et des médecins a montré que les sages-femmes avaient le meilleur accès aux femmes, au niveau de la communication, pour les conseiller par rapport aux risques de la consommation d'alcool.

## **Programme national de protection de l'enfance / groupe A1**

Eveline Fahrni-Graenicher

Dans un groupe interdisciplinaire qui s'occupe du champ de la grossesse jusqu'à 6 ans, des recommandations ont été adressées au Conseil national pour élaborer un concept amélioré de protection de l'enfance jusqu'en l'an 2020. Le modèle *Neuvola plus* comprend, du moins en partie, des contrôles de grossesse par les sages-femmes, des recommandations pour un accouchement naturel, un post-partum prolongé et, en cas de besoin, jusqu'à 15 visites post-partum jusqu'à la troisième semaine de vie révolue de l'enfant. Ensuite, l'accompagnement de la nouvelle famille est assurée dans les centres parents-enfants (puériculture). La création de centres de médecine sociale est préconisée, où pourraient être regroupées diverses offres, telles que consultations pendant la grossesse, préparation à la naissance, consultations de puériculture, cours divers, conseil éducatif, formation des parents et garderie d'enfants. Les sages-femmes et les puéricultrices se mettraient en réseau avec des médecins, psychologues, psychiatres, diététicien, conseil en cas de dépendances, etc. De plus, des aides d'urgence seraient à instaurer, comme de l'aide à domicile et au ménage, qui - comme c'est déjà le cas à Genève - fournissent une aide rapide et non-bureaucratique en cas de maladie, fatigue et surcharge des parents.

## **Commission paritaire FSSF - santé suisse**

Lucia Mikeler Knaack und Fanny Wäfler

La commission paritaire a examiné un cas, où il s'agissait d'une question de facturation d'accouchements interrompus, à domicile et en maison de naissance.

## **Mandat pour traiter des questions de formation qui touchent à l'image professionnelle de la sage-femme**

Conférence professionnelle des sages-femmes des Hautes écoles supérieures

La Conférence professionnelle des sages-femmes des HES s'est mise à disposition de la FSSF pour traiter, en cas de nécessité, de questions spécifiques touchant à la formation des sages-femmes.

## **Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel / conseil de fondation**

Nicole Sid'Amar

Le conseil de fondation, en tant qu'organe supérieur de la fondation pour l'allaitement se compose de 16 membres issus du monde politique, de l'UNICEF, des caisses-maladie, de l'OFSP, de Public Health Suisse et d'autres associations professionnelles du domaine de l'allaitement. Lors des réunions, il a été avant tout question des objectifs annuels et tri-annuels qui ont été discutés et arrêtés.

**Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel /  
groupe de travail Codex-Panel (code de conduite des fabricants  
de préparations pour nourrissons)**

Clara Bucher

L'ordonnance sur les produits alimentaires révisée est entrée en vigueur le 1er avril 2008. Dans cette nouvelle ordonnance, les restrictions concernant la mise sur le marché des préparations pour nourrissons ont été arrêtées au niveau légal; p. ex. ni distributions d'échantillons, ni produits pour attirer le client, ni publicité ne sont autorisés, sauf dans les revues professionnelles ou les publications consacrées aux soins des nourrissons.

Il y a eu peu de réactions concernant cette légalisation à propos du marché des préparations pour nourrissons. Elles ont pu être discutées, et les fabricants concernés vont adapter leur publicité.

Après de longues années de travail pour le Codex-Panel, Wolfgang Wörnhard, président du comité suisse de l'UNICEF, s'est retiré. Clara Bucher, membre du comité suisse de l'UNICEF prendra sa place. Elle ne pourra de ce fait plus représenter la FSSF au Codex-Panel; c'est Nicole Sid'Amar qui reprendra ce mandat.

**Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel /  
commission professionnelle**

Nicole Sid'Amar

La commission professionnelle se compose de 10 membres, qui se sont réunis selon les besoins. Cette commission conseille, offre un soutien professionnel et veille à l'application des buts de la fondation selon un point de vue professionnel.

**Commission d'examen pour le label de l'UNICEF - maternité  
favorable à l'allaitement maternel**

Ruth Brauen

Un nouveau règlement de la commission entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet a été élaboré par la fondation dans le but d'une clarification des tâches de ses membres et aussi de la durée du mandat.

15 maternités ont été évaluées et réévaluées selon les exigences minimales qui correspondent aux dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel.

**Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel /  
groupe de travail sur la semaine nationale de l'allaitement**

Hannah Küffer

La semaine mondiale de l'allaitement a eu lieu du 22 au 29 septembre et a rencontré un joli succès sous le titre „l'allaitement vaut de l'or - un bénéfice pour tous“. A Bâle, St-Gall, Zoug et Lugano, un *roadshow* a été organisé en collaboration avec différents groupes d'intérêts et professionnels du domaine de l'allaitement. Les maternités favorables à l'allaitement maternel et les maisons de naissance ont organisé diverses actions et manifestations.

Berne, le 15 mars 2009, Doris Güttinger, secrétaire générale